

Rôle et tâches du psychologue au programme spécialisé troubles du comportement et troubles graves du comportement (TC-TGC)

Janvier 2020

Le genre masculin utilisé dans le document désigne aussi bien les femmes que les hommes.

Les personnes ayant participé à l'élaboration de ce document sont identifiées dans la dernière section « Historique ».

© Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest, 8 janvier 2020.
Reproduction autorisée avec mention de la source.

Table des matières

LISTE DES ABREVIATIONS ET DES ACRONYMES	4
AVANT-PROPOS	5
1. LE PROGRAMME TC-TGC	6
2. MODALITES INTERPROGRAMME	6
3. MODALITES SPECIFIQUES LORS DE PROBLEMATIQUES SEXUELLES OU TROUBLES GRAVES DE LA SEXUALITE (INTRA ET INTERPROGRAMME)	7
4. ÉVALUATION OU DEPISTAGE DE DIFFERENTES PROBLEMATIQUES ET REDACTION DES RAPPORTS ...	7
5. VULGARISATION, SENSIBILISATION ET FORMATION	7
6. COLLABORATION POUR LA REDACTION DES DOCUMENTS CLINIQUES	7
7. IMPLICATION DANS LES MESURES DE REMPLACEMENT ET MESURES DE CONTROLE.....	8
8. PARTICIPATION A DIFFERENTS COMITES ET COMMUNAUTES DE PRATIQUE (DPD, CISSMO ET AUTRES).....	8
9. INTERVENTIONS DIRECTES AUPRES DE L'USAGER ET DE SES PROCHES	8
10. COLLABORATION AVEC LES PARTENAIRES EXTERNES ET AUTRES DIRECTIONS DU CISSMO	8
11. ANNEXE 1 – TRAJECTOIRE DE LA DEMANDE DE SERVICE PSYCHOLOGIQUE	9

Liste des abréviations et des acronymes

AIMM	Analyse et intervention multimodales
CISSSMO	Centre intégré de santé et de services sociaux de la Montérégie-Ouest
DI-TSA	Déficiência intellectuelle – Trouble du spectre de l'autisme
DPD	Direction des programmes Déficiences
DPSMD	Direction des programmes Santé mentale et Dépendance
EGCP-II-R	Échelle d'évaluation des comportements problématiques II, révisée
IPEC	Intervention postévénement critique
MSSS	Ministère de la Santé et des Services sociaux
PAM-TGC	Plan d'action multimodale – Trouble grave du comportement
PICA	Trouble du comportement alimentaire
SQETGC	Service québécois d'expertise en troubles graves du comportement
TC-TGC	Troubles du comportement – Troubles graves du comportement

Avant-propos

Le centre intégré de santé et de services sociaux (CISSS) de la Montérégie-Ouest emploie près de 8 850 personnes et 560¹ médecins à travers plus de 120 installations. Il offre des services généraux et des soins courants de première ligne et se dédie également aux services spécialisés en milieux hospitaliers, en centres d'hébergement et en centres de réadaptation. À ce titre, le CISSS de la Montérégie-Ouest a des responsabilités régionales pour la réadaptation physique, la déficience intellectuelle, le trouble du spectre de l'autisme et la dépendance.

La mission du CISSS de la Montérégie-Ouest, en lien avec celle du ministère de la Santé et des Services sociaux (MSSS), est de maintenir, améliorer et restaurer la santé et le bien-être de la population québécoise en rendant accessible un ensemble de services de santé et sociaux intégrés et de qualité, contribuant ainsi au développement social et économique du Québec.

¹ Total des médecins ayant les privilèges de pratiquer dans l'établissement.

1. Le programme TC-TGC

Le psychologue participera à la première rencontre interdisciplinaire afin de faire l'évaluation de sa participation dans ce dossier. Par la suite, il assistera à des rencontres au besoin : consultation clinique, rencontre interdisciplinaire, suivi des interventions AIMM, rencontre de travail.

Le psychologue doit :

- Soutenir la mise en place du processus d'analyse et d'intervention multimodal selon les meilleures pratiques;
- Contribuer à l'analyse des problématiques (comportementale, santé mentale ou autre), des besoins et caractéristiques des usagers et des proches (identification des causes et facteurs impliqués, élaboration d'hypothèses, vision systémique);
- Effectuer une consultation clinique lors d'une problématique ou pour un questionnement clinique spécifique (ex. : deuil, propos suicidaires);
- Proposer des outils d'observation et d'évaluation, des références et des livres spécifiques;
- Effectuer ou recommander des évaluations supplémentaires;
- Contribuer à l'identification des interventions personnalisées (aménagements préventifs, prévention active, plan de traitement, plan de réadaptation) en fonction des caractéristiques psychologiques, cognitives et affectives de l'utilisateur;
- Participer à l'analyse des besoins en collaboration avec les autres membres de l'équipe clinique en vue d'une demande de soutien-conseil au SQETGC;
- Participer à la rédaction de la demande de référence.

2. Modalités interprogramme

Le psychologue doit participer à une rencontre interdisciplinaire ou de travail, demandé par un autre programme, selon les modalités interprogramme.

Le psychologue doit :

- Effectuer une consultation clinique lors d'une problématique ou pour un questionnement clinique spécifique;

Selon les besoins et l'analyse de la situation de l'utilisateur, le psychologue peut :

- Apporter un éclairage complémentaire selon son expertise;
- Proposer des outils d'observation et d'évaluation, des références et des livres spécifiques;
- Effectuer ou recommander des évaluations supplémentaires;
- Contribuer à l'identification des interventions personnalisées en fonction des caractéristiques psychologiques, cognitives et affectives de l'utilisateur;
- Soutenir le suivi des recommandations.

3. Modalités spécifiques lors de problématiques sexuelles ou troubles graves de la sexualité (intra et interprogramme)

Le psychologue doit :

- Détenir un rôle de leader clinique (via consultations cliniques, rencontres interdisciplinaires) lors de troubles du comportement sexuels et déviance contrefaite et paraphilies bénignes et non offensives, de troubles graves de la sexualité et de situations de victimisation (trajectoire de services sexo en développement);
- Être responsable des références en sexologie clinique lorsque requis tels que la gestion du calendrier de consultations en sexologie DI-TSA et des demandes de services-conseils au SQETGC;
- Soutenir la collecte de données en vue d'une consultation sexologique;
- Être présent lors des consultations sexologiques inscrites aux calendriers de consultations en sexologie DI-TSA et SQETGC;
- Présenter des conclusions et recommandations à l'équipe clinique ainsi qu'à l'utilisateur et ses proches lorsque requis;
- Soutenir l'actualisation des recommandations sexologiques.

4. Évaluation ou dépistage de différentes problématiques et rédaction des rapports

Le psychologue doit être disposé à évaluer ou dépister différentes problématiques telles que des troubles comportementaux, de santé mentale, démence, d'atteintes des fonctions exécutives et autres. Il doit ensuite rédiger le rapport.

5. Vulgarisation, sensibilisation et formation

- Présenter et vulgariser des rapports de professionnels au dossier de l'utilisateur (ex. : rapports psychologique, psychiatrique, neuropsychologique, sexologique, etc.);
- Présenter des outils et des documents de référence;
- Montage de capsules sur différents sujets cliniques (diagnostics, processus cognitifs et émotionnels, fonctionnement neuropsychologique, santé mentale, etc.);
- Sensibiliser, informer et former le personnel, les proches et les partenaires quant aux meilleures façons de comprendre la personne et d'intervenir auprès d'elle en lien avec différentes problématiques (troubles de comportements, troubles psychiatriques, syndromes, vieillissement, sexualité, etc.).

6. Collaboration pour la rédaction des documents cliniques

Le psychologue doit collaborer avec les partenaires à la rédaction de documents cliniques :

- | | |
|--|-------------------------|
| - PAM-TGC; | - Rapports EGCP-II-R; |
| - Avis clinique; | - Plan de décontention; |
| - Préparation à des rencontres psychiatriques; | - Autres. |

7. Implication dans les mesures de remplacement et mesures de contrôle

- Contribue à la prévention de l'utilisation des mesures de contrôle;
- Contribue à l'identification des mesures de remplacement;
- Planification et révision des mesures de contrôle.
- Personne de référence en lien avec la politique et procédures des mesures de contrôle;
- Donne de la formation sur les mesures de contrôle.

8. Participation à des comités et communautés de pratique (DPD, CISSMO et autres)

- Communauté de pratique en TGC (Spécialiste de la communauté de pratique SQETGC);
- Séminaire en sexologie, comité de rédaction en sexologie, comité trajectoire sexo;
- Comités aviseur et opérationnel des mesures de contrôle;
- Comités de travail sur différentes thématiques (ex. : PICA);
- Communauté de pratique IPEC;
- Autres;

9. Interventions directes auprès de l'utilisateur et de ses proches

- Offre un accompagnement lors des rencontres avec des professionnels externes, lorsque pertinent (ex. : psychiatre);
- Dans certaines situations, le psychologue peut faire de l'accompagnement auprès de l'utilisateur ou de ses proches (ex. : explications en lien avec le diagnostic, soutien dans l'intervention, présentation des conclusions et recommandations de rapports professionnels, etc.);
- Est présent au plan d'intervention lorsque requis.

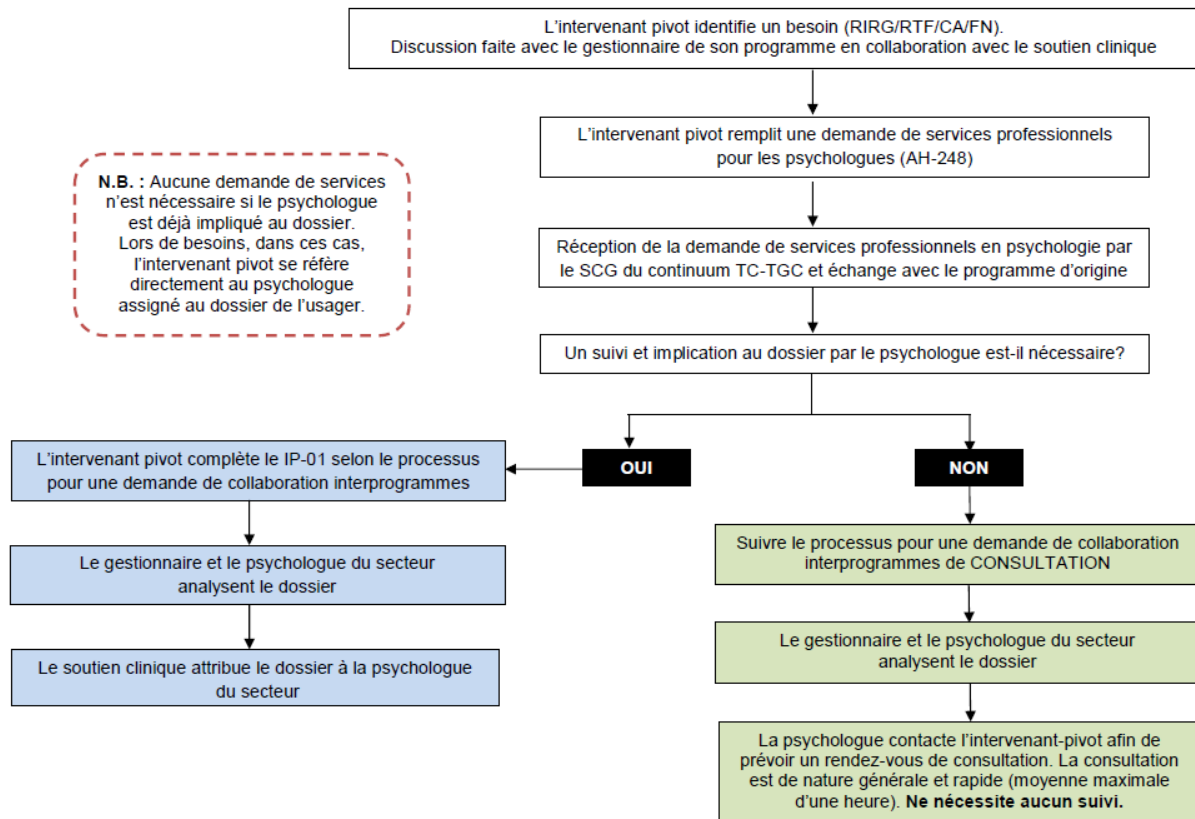
10. Collaboration avec les partenaires externes et autres directions du CISSMO

- | | |
|------------------------------------|--------------------------------------|
| - SQETGC; | - Milieux hospitaliers; |
| - Milieux scolaires; | - Ressources communautaires; |
| - Centre de prévention du suicide; | - Directions du CISSMO (ex. : DPSMD) |

11. Annexe 1 – Trajectoire de la demande de services psychologiques

TRAJECTOIRE DE LA DEMANDE DE SERVICES PSYCHOLOGIQUES POUR LA CLIENTÈLE DI-TSA DE LA DIRECTION DES PROGRAMMES DÉFICIENCES

***Pour une problématique reliée à la sexualité, se référer à la trajectoire en sexualité*



2020-01-08

Processus d'élaboration/Révision		
Rédigé par	Marie-France Giard, psychologue, continuum Ouest	2019-10-25
	Josiane Héroux, psychologue, continuum Centre	2019-10-25
	Carole Labelle, psychologue, continuum Est	2019-10-25
	Annie Tardif, psychologue, continuum Estrie	2019-10-25
Révisé par	Isabelle Perreault, coordonnatrice	2020-01-08
	Laurence Pérusse-Tardif, coordonnatrice	2020-01-08
Personnes consultées	Comité de gestion interprogrammes de la DPD	2019-11-21
	Annie Couture, directrice adjointe	2019-11-21
	Ysabelle Marleau, directrice adjointe	2019-11-21

Historique du document		
CONCERNANT UNE SEULE DIRECTION		Date
Approuvé par	Jean-Marc Ricard Directeur de la Direction des programmes Déficiences	2019-11-21
Commentaires		

